



**Chambres de Métiers
et de l'Artisanat**

Moselle

Prestation Technologique Réseau (PTR)

Elle est destinée aux PME (prioritairement de moins de 50 personnes) qui souhaitent initier une démarche d'innovation impliquant un partenariat technologique, pour leur permettre de se familiariser avec les processus d'innovation et nouer les partenariats utiles avec les centres de compétences.

La Prestation technologique réseau (PTR) est financée par **BPI France et le Conseil régional de Lorraine**. L'aide financière apportée est une **subvention** versée directement au prestataire, après exécution des travaux, et n'exige donc pas d'avance de trésorerie pour l'entreprise.

Bénéficiaires

- PME et prioritairement les micro et petites entreprises.

Finalité

- Permettre aux PME peu familiarisées avec l'innovation d'intégrer une dimension technologique dans leur stratégie de développement, en ayant accès à des centres de compétences.
- Favoriser le dépôt d'un premier brevet.

Dépenses éligibles

- Pré-études technologiques, essais, modélisation, caractérisation de produit, étude de marché et de l'état de l'art technique, recherche de partenaires...
- Dépenses de dépôt du premier brevet.

Modalités d'intervention

- Mise en œuvre très rapide.
- Peut représenter jusqu'à 80 % du coût de la prestation.
- Plafonnée à 10.000 euros HT, ne peut pas excéder 50 % du montant total du programme (total des dépenses internes et externes).

Instruction

Le montage de dossier est réalisé par le Centre de Ressources Régional de Lorraine.

En savoir plus

CMA 57 - Carole Chobaut - Conseillère Innovation, Commercial, International
Tél. : 03 87 39 31 68